

N° D'ORDRE : 2017-102

MAIRIE DE SAINT MANDRIER SUR MER **EXTRAIT**

DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers
En exercice : 29
Présents : 23
Pouvoirs : 4
Excusés : 1
Absents : 1
Qui ont pris part
à la délibération : 27
Date de convocation : 28 juin 2017.

SEANCE DU 04 JUILLET 2017

Etaients présents : M. VINCENT Gilles, Maire - M. BALLESTER Alain - MME MONTAGNE Françoise - M. HOEHN Gérard - MME ROURE Simonne - M. MARIN Michel - M. BLANC Romain (arrivé à 18H53) - M. LHOMME BERNARD - M. KUHLMANN Jean - M. BOUVIER Rémy - M. VENTRE Jean-Claude - MME DEMIERRE Colette - MME ROUSSEAU Brigitte - MME ESPOSITO Annie - M. CHAMBELLAND Michel – MME PICHARD Laure - MME MATHIVET Séverine - MME LABROUSSE Sylvie – MME ARGENTO Katia - M. COIFFIER Bruno - M. PAPINIO Raoul - M. CORNU François - M. POUMAROUX Jean.

Pouvoirs : - MME GIOVANNELLI Marie-France à M. Le Maire – MME DEFAUX Catherine à M. BALLESTER - M. TOULOUSE Christian à MME MONTAGNE - M. GRAZIANI Frédéric à M. HOEHN Gérard.

Excusée : MME BALS Fabienne

Absent : MME LEVY Séveryn.

Secrétaire de séance : MME ARGENTO Katia.

7 - AUTORISATION DE SIGNATURE D'UN CONTRAT DE MAINTENANCE AVEC LA SOCIETE KONE CONCERNANT LA PORTE PIETONNE AUTOMATIQUE ET LES DEUX RIDEAUX DU BUREAU DE L'AGENCE POSTALE COMMUNALE

Monsieur le Maire informe Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux qu'il convient de l'autoriser à signer un contrat de maintenance avec la société KONE concernant la porte piétonne et les 2 rideaux du bureau de l'agence postale communale Poste de Pin Rolland.

Les prestations fournies par la société KONE comprennent des visites de maintenance des installations ainsi que des interventions de dépannage 6 jours sur 7, de 8H00 à 18H00, du lundi au samedi. Ces prestations seront facturées pour un montant de 412,21 € H.T. par an, détaillées comme suit :

N° d'installation KONE	Appellation adresse	-	Nombre de visites par/an	Redevance/an € HT.	Description équipement
10655496	BD ST ASILE 83430		2	191.83 €	Porte piétonne automatique

	ST MANDRIER			
10938952	BD ST ASILE 83430 ST MANDRIER	1	110.19 €	Rideau métallique motorisé
10999424	BD ST ASILE 83430 ST MANDRIER	1	110.19 €	Rideau métallique motorisé

Le contrat sera conclu pour une période initiale de 1 an à compter de sa date de prise d'effet. Il peut être reconduit par tacite reconduction, par périodes successives de 1 an sans excéder une durée maximale de 6 ans.

Aussi, après avoir donné toutes les précisions utiles, Monsieur le Maire demande à Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux de bien vouloir l'autoriser à signer le contrat de maintenance des installations mentionnées plus haut avec la société KONE.

Le Conseil délibérant,

- OUI l'exposé de Monsieur le Maire ;
- VU le Code Général des Collectivités Territoriales ;
- VU le projet de contrat de maintenance annexé à la présente délibération ;

DÉCIDE À L'UNANIMITÉ

- D'autoriser Monsieur le Maire à signer un contrat de maintenance avec la société KONE concernant la porte piétonne automatique et les deux rideaux du bureau de l'agence postale communale.
- De dire que les dépenses correspondantes seront inscrites au budget.

Fait à Saint-Mandrier-sur-Mer, le 05 juillet 2017, pour extrait conforme.

Signé : Le Maire,
Gilles VINCENT